



Communiqué de presse 04/02/2022
Services du Collège réuni - Commission communautaire commune

Vague Omicron : le pic est dépassé, mais la vigilance reste de mise face à l'augmentation des hospitalisations en soins intensifs

Toujours très élevés, les indicateurs épidémiologiques semblent néanmoins amorcer une certaine stabilisation. On observe une baisse de 14% des infections la semaine passée par rapport à la semaine précédente, sachant qu'il convient de rester prudent car actuellement tout le monde n'est plus testé (PCR/Ag) vu l'ampleur de l'utilisation des autotests et l'adaptation de la stratégie de testing.

Actuellement, plus de 12.000 tests sont réalisés chaque jour en Région de Bruxelles-Capitale et l'on recense un taux de positivité de 44%. En matière de dépistage, le plan de contingence prévu à la mi-décembre et le changement de stratégie de testing (uniquement les personnes symptomatiques) permettent de répondre efficacement aux nombreuses demandes. Les centres de test bruxellois sont actuellement remplis à 60%, ce qui démontre une bonne absorption des volumes.

Par ailleurs, le nombre d'hospitalisations et d'admissions en soins intensifs a connu une hausse limitée à Bruxelles au cours des 14 derniers jours. Le coefficient R de contagiosité est en baisse à 0,79, ce qui témoigne d'une plus faible circulation du virus au sein de la population.

177.000 Bruxellois.es concerné.es par le raccourcissement de la validité du Covid Safe Ticket (CST)

Dès le 1^{er} mars 2022, la durée de validité du CST sera modifiée, ce qui pourrait impacter 177.000 personnes de 18 ans et plus sur le territoire bruxellois.

Pour obtenir un CST valide à partir du 1^{er} mars et pouvoir profiter en toute sérénité des vacances de Carnaval, il faudra :

- soit avoir reçu une **primovaccination** et **une dose booster de vaccin** (valable directement en Belgique, mais seulement 14 jours après l'injection dans certains pays),
- soit avoir **reçu 2 doses** (Pfizer/Moderna/AstraZeneca) **ou 1 dose** (Johnson&Johnson) **de vaccin depuis moins de 150 jours**,
- soit être titulaire d'un **certificat de rétablissement datant de moins de 150 jours**,
- ou encore présenter un **test PCR (48h)** ou un **test antigène (24h) négatif**.

Vaccination sans rendez-vous en Région bruxelloise

La primo-vaccination contre le Covid-19 combinée ensuite à la vaccination de rappel restent les meilleures protections contre le virus et ses variants. Puisque la transmission du virus est moindre lorsque l'on est vacciné.e, la vaccination permet également de continuer à protéger les personnes les plus vulnérables avec lesquelles nous sommes en contact. Pour offrir aux Bruxellois.es la possibilité de se protéger rapidement, tous les points de vaccination bruxellois (à l'exception de l'Hôpital Militaire Reine Astrid et des pharmacies) sont accessibles **SANS RENDEZ-VOUS** à tous les Bruxellois.es à partir de 16 ans.

Pour se faire vacciner sans rendez-vous, la Cocom recommande de se présenter une heure minimum avant la fermeture du centre choisi. Les horaires et adresses des centres sont disponibles sur le site web coronavirus.brussels. Afin d'éviter les éventuelles files d'attente, il est toujours possible de prendre rendez-vous via [Bru-Vax](https://bru-vax.be) ou en appelant le Call-Center au 02/214.19.19.

Pour rappel, les personnes qui ont été testées positives doivent attendre 14 jours après leur test avant de se faire vacciner. Tandis que les contacts à haut risque doivent patienter 4 jours après le moment potentiel de contamination avant de recevoir le vaccin.

La situation épidémiologique et vaccinale en Région de Bruxelles-Capitale

Situation épidémiologique

Le **taux d'incidence** (c'est-à-dire le nombre d'infections pour 100.000 habitants sur 14 jours) **est en baisse** : il atteint maintenant le taux de 5.425 le 04/02, contre 5.667 le 28/01.

Le **taux de positivité** (soit la proportion de tests positifs par rapport à l'ensemble des dépistages effectués) **diminue** et passe à 41,6% le 04/02, contre 45,7% le 28/01.

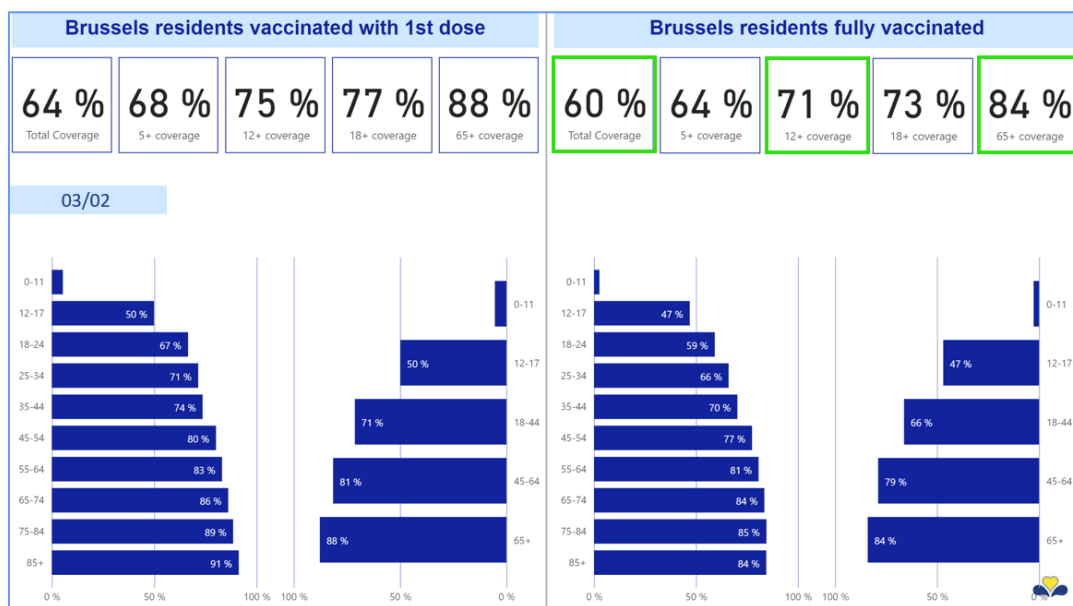
La **valeur R** (soit le nombre d'infections provoquées par une personne malade) **passé en-dessous du seuil de 1** à 0,79 le 04/02.

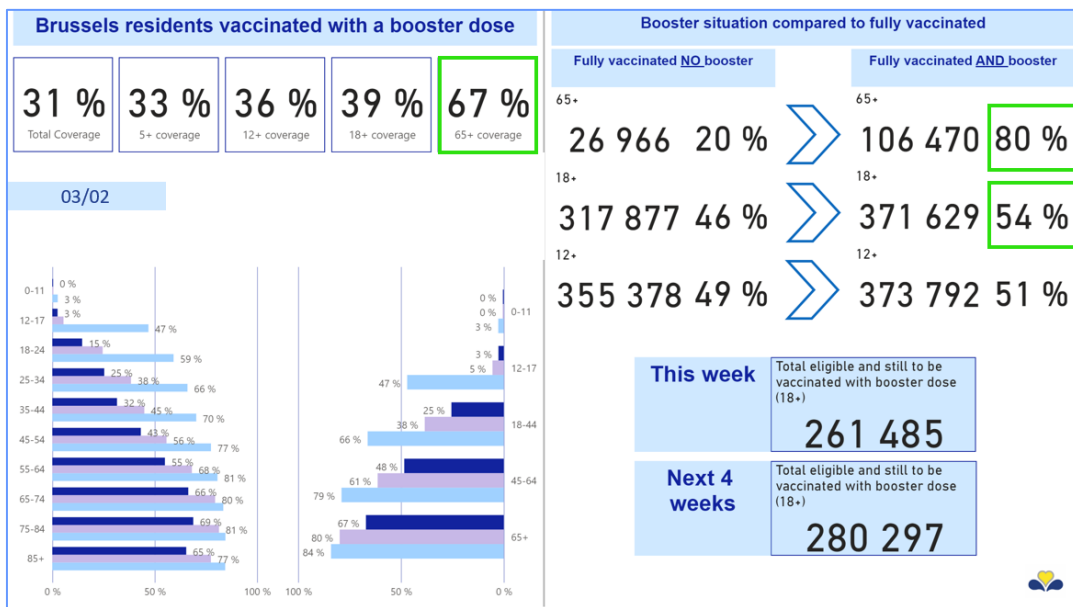
Admissions en hôpital et dans les unités de soins intensifs

Le nombre d'**hospitalisations** **augmente légèrement**. Ce 03/02, 696 personnes étaient hospitalisées en Région bruxelloise, contre 687 le 28/01. Le nombre de personnes en **unités de soins intensifs** dans les hôpitaux bruxellois **augmente**: il est de 91 le 03/02, contre 81 le 28/01.

On déplore 28 personnes décédées du Covid-19 cette semaine en Région bruxelloise.

Situation vaccinale au 03/02





La vaccination complète et le respect des gestes protecteurs et des mesures sanitaires restent essentiels pour se protéger des formes sévères de Covid-19 et des variants plus virulents.

Plus d'informations sur le dispositif Covid-19 à Bruxelles sur coronavirus.brussels. Suivez aussi notre actualité sur [Facebook](#), [Twitter](#) et [Instagram](#).